

## 3G15 Aménager pour réduire les inégalités croissantes

---

### **Pourquoi aménager le territoire de la France ?**

Après la SGM, on constate de grands déséquilibres sur le territoire français :

- d'une part l'hypercentralisation parisienne :
  - domination politique : centre du pouvoir législatif et exécutif
  - domination économique : 30% du PIB national pour 2% du territoire, 90% des sièges sociaux de FTN françaises et étrangères
  - domination culturelle : ville touristique à rayonnement international
  - réseaux de transports polarisés par Paris (réseau en étoile)
  - ville mondiale
- d'autre part, une France de l'Est industrialisée face à une France de l'Ouest plus rurale
- l'existence d'une « diagonale du vide », caractérisée par de faibles densités.
- enfin, à l'échelle locale, il existe de fortes inégalités socio-spatiales entre quartiers défavorisés et quartiers bourgeois.

### **Comment aménager le territoire français ?**

Sous la V<sup>ème</sup> République, la France se dote d'outils de modernisation : la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, 1963) qui réfléchit aux solutions à mener. En 1982, les lois de décentralisation (transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales : communes, départements, régions) donnent aux collectivités territoriales la possibilité d'aménager leurs territoires. L'Union européenne agit elle aussi.

### **Pour quels résultats ?**

- Depuis 1964 ont été créées des métropoles d'équilibre (renforcement des métropoles régionales) avec pour objectif de rééquilibrer le poids de Paris. Mais comment décentraliser sans affaiblir Paris sur la scène internationale ?
- L'Ouest du pays a été industrialisé et est devenu dynamique au niveau économique, abritant des secteurs de pointe mondialement reconnus.
- Deux nouveaux enjeux : au niveau européen, la France a construit des réseaux de transport afin de mieux être reliée à ses voisins européens (Eurostar, Thalys). Pour le respect de l'environnement, les parcs nationaux/régionaux ont été créés dès les années 1960.
- La mondialisation a renforcé les façades maritimes atlantique et méditerranéenne qui jouent le rôle d'interface, les régions frontalières à proximité de la mégalopole européenne (région lilloise, Alsace et région Lyonnaise), ainsi que l'axe Lille-Paris-Lyon-Marseille, véritable colonne vertébrale du territoire français reliant l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. La métropolisation et la littoralisation du territoire sont accentuées (concentration des hommes et des activités sur les littoraux et dans les métropoles).
- La politique urbaine visant à favoriser la mixité sociale dans les aires urbaines a plutôt échoué.
- Les espaces en difficulté demeurent la « diagonale du vide » (espace de faibles densités, à dominante rurale, loin du dynamisme des métropoles, peu attractive) et les anciennes régions d'industries traditionnelles héritées des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles (métallurgie textile) qui ont subi de plein fouet la concurrence internationale.